

Sciences



LES POURSUITES D'ÉTUDES

Poursuite d'études en master enseignement et éducation (M2E) mention professorat des écoles (pour les lauréats du CRPE uniquement) au sein de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de l'académie de Lille.

LES DÉBOUCHÉS

La LPE s'inscrit dans une logique de formation professionnelle au métier de professeur des écoles. La LPE permet également de s'orienter vers les métiers de l'éducation dans d'autres structures que l'enseignement scolaire (mairies et collectivités territoriales, structures associatives, secteur de l'animation et de l'enfance, etc.).

LICENCE

Licence Professorat des Écoles (LPE)

CODE RNCP : 37525 - Nombre de places disponibles : 36

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence Professorat des Écoles (LPE) a pour objectif d'engager le développement d'une culture professionnelle de professeur des écoles et atteste l'acquisition d'un socle de compétences et de connaissances correspondant à ce métier ; elle sanctionne un niveau correspondant à 180 crédits européens. Elle prépare au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) et à la poursuite d'études notamment dans un master mention enseignement et éducation (M2E) professorat des écoles. La formation initie chaque étudiant aux enjeux du métier de professeur des écoles, de la recherche et aux méthodes scientifiques.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Les enseignements de la licence professorat des écoles (LPE) sont dispensés en quatre blocs de formation pour un volume total d'au moins 1 570 heures complétés d'au moins 10 semaines de stage. Les blocs articulent enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, périodes de formation en milieu professionnel (stages) et projets individuels et collectifs. Les étudiants de cette licence pourront sous certaines conditions être dispensés des épreuves d'admissibilité (écrits du CRPE) et accéder directement aux épreuves d'admission (oraux) du CRPE.

CONDITION D'ACCÈS

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en 1^{ère} année de la LPE doivent candidater via ParcourSup. Il est attendu des candidats de :

- Manifester un intérêt marqué pour les questions d'éducation et d'apprentissage
 - Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde
 - Disposer d'un bon niveau rédactionnel et de compétences avérées en matière d'expressions écrite et orale
 - Être intéressé par la démarche scientifique et disposer de compétences d'abstraction et de logique
 - Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
 - Savoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
- La commission pédagogique d'admission sera attentive aux dossiers des candidats qui :
- Montrent des compétences dans au moins deux disciplines parmi Physique-Chimie, SVT, Sciences de l'ingénieur, NSI, Histoire-géographie, Philosophie, Langues vivantes, Arts et EPS
 - Témoignent d'un engagement dans une action éducative et/ou sociale.



LES COMPÉTENCES ACQUISES

La licence professorat des écoles (LPE) forme et initie chaque étudiant :

- à l'acquisition de solides connaissances fondamentales pour enseigner le français, les mathématiques et l'ensemble des champs disciplinaires de l'école afin de répondre à l'exigence de la polyvalence
- à la connaissance et à l'appréhension des principes et des valeurs de la République ainsi que du fonctionnement du système éducatif français afin d'agir de manière responsable dans le cadre d'une mission d'enseignement
- à l'acquisition des compétences transversales leur permettant de développer une pensée critique afin notamment d'appréhender les concepts et les enjeux d'égalité sociale, d'égalité filles-garçons, de responsabilité sociétale, d'éthique, de mondialisation, d'interculturalité, de développement durable et de transition écologique
- à la découverte progressive du métier de professeur des écoles, notamment par des stages d'observation et de pratique accompagnée dans les écoles pour une meilleure appréhension des missions afférentes au métier de professeur des écoles
- à la préparation au concours de recrutement de professeur des écoles

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Bloc 1 ■ S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire (1 110 heures et 125 ECTS)

- Consolider la maîtrise des disciplines enseignées à l'école pour garantir la qualité de la polyvalence du professeur des écoles (objectif principal de ce bloc).
- Découvrir les enjeux de l'enseignement des domaines et des disciplines à l'école primaire ainsi que les spécificités liées à la polyvalence du professeur des écoles. Ce bloc mobilise les apports de la recherche dans chacun des champs disciplinaires qui sont approfondis durant le master, notamment l'épistémologie et la didactique des disciplines et les sciences du langage.

Bloc 2 ■ Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage (120 heures et 15 ECTS)

- Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage.
- Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement : modalités d'apprentissage (en maternelle et en élémentaire), organisation pédagogique, continuité du parcours de l'élève, continuité maternelle-élémentaire-collège.
- Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité.
- Pratiques d'enseignement : lutte contre les discriminations et le harcèlement, réduction des inégalités d'apprentissage, gestion de la classe et climat scolaire, respect et autorité, compétences psychosociales, éducation inclusive (besoins éducatifs particuliers, plurilinguisme, etc.).
- Identification et lutte contre les stéréotypes de genre pour favoriser l'égalité filles-garçons : pratiques d'évaluation, prise de parole en classe, rédaction des bulletins, etc.
- Evaluation au service des apprentissages.
- Enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : éducation au et par le numérique, éducation au développement durable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense, etc.

Bloc 3 ■ S'approprier le cadre institutionnel d'exercice du métier (120 heures et 15 ECTS)

- Les valeurs et principes de la République.
- Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philosophique et juridique (organisation et fonctionnement, politiques éducatives, comparaison aux systèmes éducatifs européens).
- Les droits et les devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation.
- Les relations avec les familles et les partenaires de l'école.

Les enseignements du bloc 3 comprennent une préparation à la seconde épreuve orale d'admission du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).

Bloc 4 ■ Construire son projet professionnel (120 heures et 15 ECTS)

- Stages en écoles maternelle et élémentaire et dans d'autres contextes éducatifs (éducation spécialisée, collège, périscolaire, associations, classes de découverte, etc.) ou à l'international : au moins 10 semaines, dont 6 à l'école primaire.
- Partage d'expériences par des professionnels experts (interventions et témoignages de professionnels en fonction, etc.).
- Accompagnement des stages : préparation et exploitation.
- Travail en équipe et réalisation de projets collectifs.
- Enjeux et usages des outils numériques pour apprendre, coopérer, communiquer, se former et enseigner - avec une certification du niveau de maîtrise des compétences numériques (cadre de référence des compétences numériques).
- Enjeux et usages de l'intelligence artificielle dans le champ éducatif.
- Découverte d'autres métiers dans le champ de l'éducation et de la formation : éducation spécialisée, médiation culturelle, scientifique, conseil pédagogique, protection judiciaire de la jeunesse, etc.

Adaptation à chaque territoire (100 heures et 10 ECTS)

Chaque licence pourra renforcer les enseignements des 4 principaux blocs de formation ou proposer des enseignements complémentaires au regard des besoins identifiés du territoire, en lien avec les résultats aux évaluations nationales, les enjeux liés aux spécificités territoriales (par exemple les langues régionales), les champs de recherche portés par les universités, etc.

CONTACTS

Responsable de la LPE :
Johann-Günther EGGINGER
jgunther.eggigner@univ-artois.fr

Le service de la scolarité de la Faculté
des sciences de Lens.

Formation accessible à tous

